

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

## PROPOSITION DE RÉOLUTION EUROPÉENNE n° 973

Sur le respect de la chaîne alimentaire

### AMENDEMENT

présenté par M. François Brottes, président et M. Fabrice Verdier, rapporteur

-----

#### ARTICLE UNIQUE

Après les mots :

« confiance des consommateurs »,

Supprimer la fin de l'alinéa 14.

#### EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement vise à rendre plus clair et plus lisible l'alinéa 14.

## AMENDEMENT

CE 1

présenté par

MM. Arnaud Richard, Franck Reynier, François Sauvadet, Thierry Benoit et Jean-Paul Tuaiva

-----

### ARTICLE UNIQUE

Rédiger ainsi l'alinéa 18 :

« 3. Invite le Gouvernement à demander au niveau européen un réexamen immédiat d'une telle autorisation ; propose que, dans l'attente, un moratoire soit instauré sur l'application de cette décision; »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

La réintroduction des farines animales, même circonscrites aux seuls poissons d'élevage rencontre la plus forte hostilité des auteurs du présent amendement.

Dans le contexte de défiance généralisée que les récents scandales font peser sur l'ensemble des acteurs de l'agroalimentaire, l'application de cette décision serait de nature à rompre la confiance des consommateurs et à créer un climat de suspicion à l'égard de l'ensemble des éleveurs.

Il est donc indispensable de demander un moratoire sur la réintroduction des farines animales dans notre pays, conformément à l'opposition exprimée par la France à l'occasion du vote favorable du comité permanent de la chaîne alimentaire et de la santé animale (CPCASA) du 18 juillet 2012 d'autoriser l'utilisation dès juin 2013 de protéines animales transformées pour l'alimentation des poissons d'élevage.

La rédaction de cet amendement est la même que l'alinéa 22 de la proposition de résolution européenne *tendant à la création d'un droit européen pour le consommateur à la maîtrise et à la parfaite connaissance de son alimentation*, adoptée à l'unanimité par la commission des affaires européennes du Sénat.

Son adoption permettrait donc au Parlement français rassemblé et unanime, d'envoyer un message fort aux autorités européennes.

Elle permettrait enfin de respecter l'engagement du Président de la République qui déclarait lors d'une conférence de presse en marge du 50e Salon de l'agriculture, le 23 février 2013 : « la France s'oppose aux protéines animales. La France a voté contre et la France n'introduira pas ces protéines animales pour ce qui la concerne ».

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

## PROPOSITION DE RÉOLUTION EUROPÉENNE n° 973

Sur le respect de la chaîne alimentaire

### AMENDEMENT

présenté par M. François Brottes, président et M. Fabrice Verdier, rapporteur

-----

#### ARTICLE UNIQUE

Après l'alinéa 19, insérer les alinéas suivants :

« Demande que des études continuent d'être menées au plan national et européen en vue :

- d'évaluer les pratiques effectives de la filière de production des protéines animales transformées et graisses animales dans l'ensemble des pays européens ;
- d'évaluer, avec le concours du Conseil économique social et environnemental de l'Union européenne, les impacts économiques, sociaux et environnementaux de la réintroduction de protéines animales transformées pour les poissons d'élevage au regard de l'utilisation d'autres sources de protéines notamment végétales ;
- d'assurer durablement et dans la transparence la protection sanitaire des consommateurs en prenant, le cas échéant, les mesures qui s'imposent ».

#### EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement permet de déplacer les alinéas 24 à 27 de la proposition de résolution afin d'améliorer sa cohérence globale.

Par ailleurs, toujours dans l'objectif de conserver la cohérence de l'ensemble de la proposition de résolution tout en conservant l'esprit des amendements adoptés en commission des affaires européennes, l'alinéa 27 a fait l'objet d'une réécriture.

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

## PROPOSITION DE RÉOLUTION EUROPÉENNE n° 973

Sur le respect de la chaîne alimentaire

### AMENDEMENT

présenté par M. François Brottes, président et M. Fabrice Verdier, rapporteur

-----

#### ARTICLE UNIQUE

A l'alinéa 21 substituer aux mots :

« estime nécessaire »

Les mots :

« appelle en conséquence ».

#### EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement vise à renforcer l'impact de la proposition de résolution européenne.

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

## PROPOSITION DE RÉOLUTION EUROPÉENNE n° 973

Sur le respect de la chaîne alimentaire

### AMENDEMENT

présenté par M. François Brottes, président et M. Fabrice Verdier, rapporteur

-----

#### ARTICLE UNIQUE

Supprimer les alinéas 24 à 27.

#### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de conséquence.